

LA CRISE

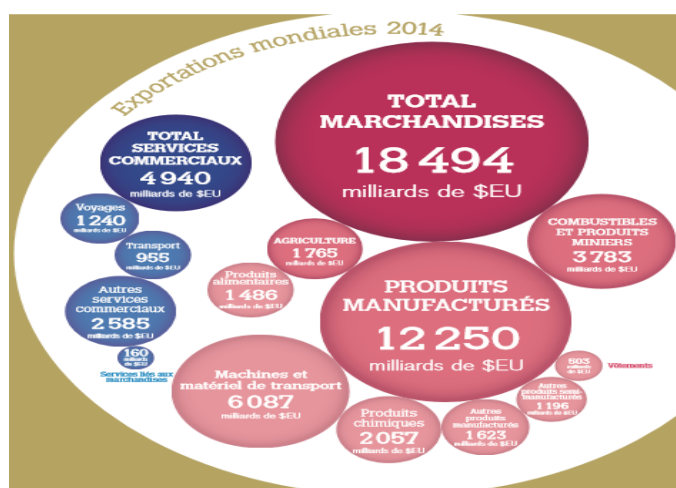
N°37, Avril 2017

ISSN 2563-9234 – Montréal – Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM), UQÀM

Lettre plus ou moins trimestrielle, gratuite et sans abonnement !

La mondialisation... ça trompe énormément !

Résumé : Il n'y a pas de mondialisation heureuse, ni malheureuse d'ailleurs ! Il n'y a que des heureux en général discrets et des malheureux parfois bruyants mais souvent résignés dans la mondialisation, processus historique qui les englobe et les dépasse. Ce processus est la résultante d'évolutions technologiques, économiques et géopolitiques étroitement imbriquées et largement irréversibles. Et, soyons clair, il n'y aura pas de retour aux économies nationales si ce n'est dans un scénario tragique, de chute des niveaux de vie dans le meilleur des cas, de larmes et de sang si les choses venaient à mal tourner. Mais si la mondialisation est un mouvement pluriséculaire puissant, elle est néanmoins rythmée par des phases de flux et de reflux et par un constant renouvellement de ses formes et modalités. La phase actuelle, initiée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, s'essouffle dans ses formes institutionnelles - multilatérale (OMC en panne) ou régionales (Europe en difficulté)- tout en restant vivace dans ses formes entrepreneuriales. Si la démondialisation n'est pas à l'ordre du jour, les modalités de la mondialisation de demain ne sont pas écrites : l'orienter dans un sens positif pour les peuples relèvera de nouveaux Travaux d'Hercule ! Toutefois l'analyse de ces nouveaux Travaux d'Hercule nécessitera un autre numéro de cette chronique.



Source : [OMC, Statistiques du commercial international 2015](#)

1. Mesurer les effets de la mondialisation sur les revenus
2. Comprendre les dynamiques et les fractures de la mondialisation
3. Les inerties de la mondialisation ou l'improbable démondialisation

p.3

p.7

p.11

Annexe : Les révolutions agricoles entre écologie et économie

Dans le dernier numéro de cette lettre je vous avais promis un prochain numéro –donc celui-ci - sur la mondialisation... dès que j'arriverai à étalonner mon trumpomètre. Hélas, si je ne vais pas me dérober au thème annoncé, je vais devoir faire sans trumpomètre, car l'étalonnage n'est pas vraiment concluant : j'avais délicatement construit cet appareil de mesure pour enregistrer, de jour en jour, cinquante nuances de Trump, du vert pâle (le Trump évanescent) au rouge écarlate (le Trump tonitruant). Mais voilà... l'appareil est resté bloqué sur le rouge écarlate depuis l'entrée en fonction du Donald ! Il ne fait pas dans la nuance cet homme, il ne connaît que les positions *on* et *off* : il faudra peut-être songer à le débrancher... sans attendre les quatre années de la période d'essai ! L'ALENA est remis en cause, les relations avec le Mexique sont au plus mal, la tendance protectionniste et la dénonciation des accords de l'OMC se confirment, la fin de la loi Dodd Frank de régulation bancaire est programmée : pas de doute, l'individu semble vouloir mettre en œuvre ses élucubrations de campagne, avançant dans le paysage international comme un éléphant dans un magasin de porcelaine. Eléphant, vous avez dit éléphant...ça tombe bien car cette chronique va être placée sous le signe de l'Eléphant... bien que nous soyons dans l'année du Coq ! En effet, selon un graphique devenu incontournable (voir en pages suivantes), les effets de la mondialisation peuvent se lire selon un schéma éléphantique. Dès lors, le titre de cette chronique devenait évident, *La mondialisation... ça trompe énormément !* Car la mondialisation fait partie de ces thèmes de discussion du Café du Commerce où moins on est compétent plus on est prolix, à grand renfort de « Y-a qu'à faut qu'on », à l'aide des formules choc du trumpisme ou du lepenisme ordinaire : fermons les frontières, taxons les produits étrangers, subventionnons nos productions nationales, dévaluons gaiement notre monnaie. Hélas, si les choses étaient aussi simples... ça se saurait... et tous les pays seraient prospères. Or ce que l'on sait c'est que la fermeture à tout va appauvrit alors que l'ouverture maîtrisée enrichit, même s'il est vrai que l'enrichissement global peut masquer des paupérisations relatives de certaines catégories dans certains pays, ou au moins des stagnations frustrantes dans un monde global de croissance et que les mécanismes de régulation des inégalités et de compensation des perdants par les gagnants sont notoirement insuffisants. Mais la plus grande tromperie c'est de laisser croire aux peuples qu'une sortie de la mondialisation serait enrichissante alors qu'elle ne peut être qu'appauvrissante. Certes, les gourous de la décroissance ne pourraient que se réjouir d'un tel appauvrissement, mais les peuples s'apercevraient vite, quoique trop tard, qu'ils ont été trompés par des bateleurs irresponsables, obnubilés par leur ego ou les intérêts minoritaires qu'ils représentent, même s'ils ont réussi à les maquiller en intérêt général. Donc, si tout ne va pas pour le mieux dans la mondialisation... rien ne serait pire qu'une démondialisation aveugle : mieux vaut militer pour une remondialisation intelligente, même s'il s'agit là assurément d'un vaste programme... dont l'analyse devra attendre un prochain numéro !

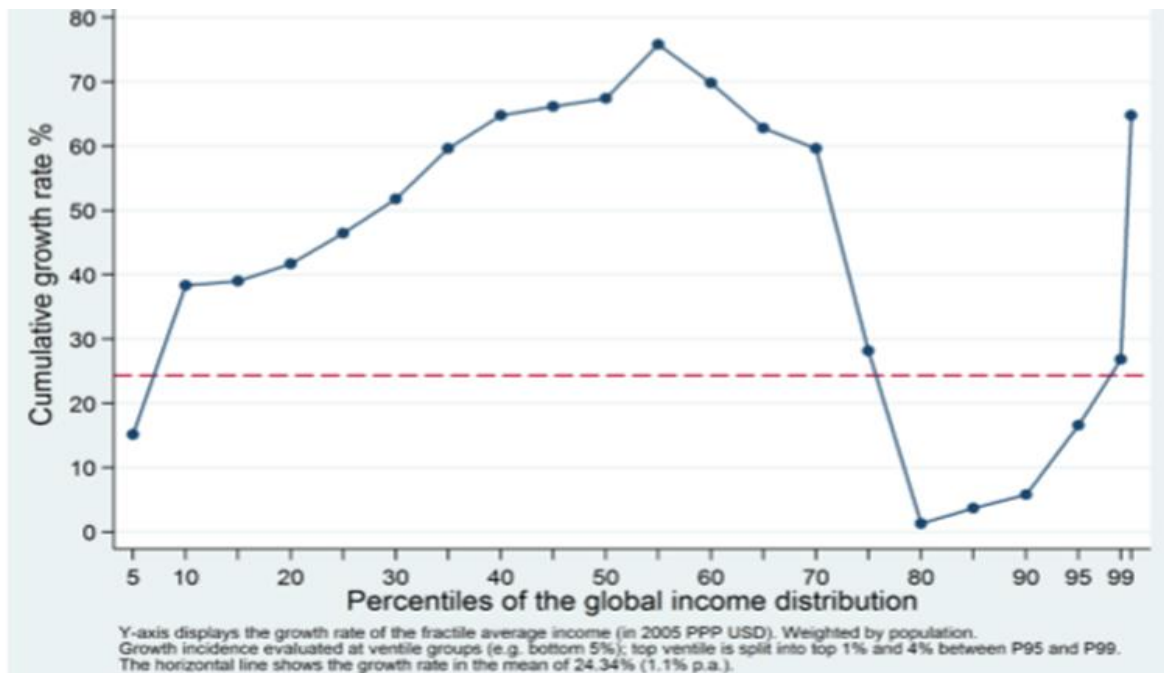
Nous commencerons notre périple de mondialisation en analysant qui sont les gagnants et les perdants du phénomène, puis nous verrons quelles en sont les dynamiques et les véritables lignes de fracture. Enfin, nous en analyserons les inerties qui rendent tout processus de démondialisation hautement improbable et sûrement dommageable. Les accros à la rubrique « Et mes sous dans tout ça » seront frustrés : rien de ce genre dans ce numéro ! Bonne lecture quand même !

1. Mesurer les effets de la mondialisation sur les revenus

Il est d'une banalité confondante de dire qu'au cours des dernières décennies les dynamiques de la mondialisation ont débouché sur des taux de croissance asiatiques, et en particulier chinois, beaucoup plus élevés que les taux de croissance des vieux pays développés ou des pays de l'ex-bloc soviétique. Pour autant, en termes de niveau de vie, il vaut toujours mieux être ouvrier en Europe ou aux Etats-Unis que paysan dans les régions occidentales reculées de la Chine. Mais il est tout aussi évident que les revenus des couches moyennes urbaines chinoises ou indiennes ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des mêmes couches moyennes américaines ou européennes qui ont eu tendance à stagner. Et enfin, les milliardaires fleurissent tous azimuts (aux Etats-Unis, en Europe, en Russie, en Chine, en Inde, au Brésil) nourris et engraisés par le terreau de la mondialisation. Ces évidences doivent nous conduire à ne pas nous contenter d'une analyse de la mondialisation, dans ses effets mesurables comme dans ses dynamiques et ses lignes de fracture, en termes de simples différences ou d'opposition entre pays – pays gagnants / pays perdants – mais à aller plus avant dans l'analyse, avec des groupes sociaux et des territoires qui gagnent ou qui perdent à l'intérieur des différentes nations, qui développent des stratégies offensives ou défensives face au processus de mondialisation. Comprendre la mondialisation dans ses effets statistiquement mesurables comme dans ses dynamiques sociétales suppose donc de ne pas se contenter d'analyses nationales. Face à la mondialisation le revenu moyen d'un pays à un instant t ne veut rien dire, il faut au minimum l'examiner en dynamique. Et dans les négociations internationales qui régulent – ou tentent de réguler – cette mondialisation, les positions défendues par les différents pays ne reflètent pas un intérêt national homogène mais ne sont que l'arbitrage à l'instant t de positions divergentes entre groupes sociaux insérés sur des territoires précis : si l'ouvrier de l'automobile à Détroit a intérêt à un protectionnisme vis-à-vis du Mexique, le producteur de maïs du Middle West a tout à craindre d'un Mexique qui, en représailles, se tournerait vers le Brésil.

« Quand on parle du loup, on en voit la queue », dit-on, mais quand on parle d'éléphant... on en voit la trompe ! Et c'est bien un éléphant avec une énorme trompe que les économistes de la Banque mondiale ont pu voir dans leur étude des effets de la mondialisation sur l'évolution en deux décennies (1988 – 2008) des revenus des différentes strates de la population mondiale (162 pays sont pris en compte). Cette étude agrège des populations qui vivent dans des économies disposant de monnaies différentes. Cette agrégation suppose donc d'homogénéiser ces revenus, de les exprimer dans une monnaie unique : comme d'habitude, c'est le dollar US, mais pas n'importe quel dollar US. Il s'agit du dollar PPA (Parité de Pouvoir d'Achat). Nulle part, même si vous allez aux USA, vous ne paierez en dollar PPA, qui n'est qu'une construction intellectuelle au départ, puis un processus statistique complexe qui va corriger les taux de change monétaires par des coefficients de pouvoir d'achat pour tenir compte du fait qu'un même pouvoir d'achat (un même panier de biens et services) dans deux pays différents peut être accessible avec un revenu monétaire très différent parce que des biens, et encore plus des services, vont être à des prix très différents : j'ai souvenir, il y a dizaine d'années de m'être fait couper les cheveux à Mendoza (Argentine) pour l'équivalent en peso argentin de 1

€ ... (quinze fois moins cher qu'une prestation équivalente en France). Mais passons vite sur les redoutables problèmes méthodologiques de collecte et de comparabilité des données sur 162 pays : si vous voulez en savoir plus, allez voir [le document de référence](#) ... bon courage, moi j'en sors juste... et je n'ai pas l'intention d'y retourner ! Allons immédiatement examiner notre éléphant, d'autant plus que d'aucuns affirment qu'avec une bonne vue on peut voir, en arrière plan du bas de la trompe, en lumière rasante les soirs de pleine lune, les hologrammes de Donald Trump, Nigel Farage, Beppe Grillo et Marine Le Pen... rien que ça (mais où donc est passé Poutine... peut-être en haut de la trompe avec ses copains ploutocrates russes... et le vrai Trump, pas son hologramme !). Voici la bête:



L'éléphant de la mondialisation et sa célèbre trompe inégalitaire !

[Source du graphique : Lakner & Milanovic, The World Bank, 2013](#)

Examinons le bestiau, dans le sens de la longueur et dans le sens de la hauteur. Sur l'axe horizontal, l'animal est découpé en vingtiles (20 intervalles regroupant chacun 5% de la population mondiale, notés 5, 10...90, 95, en fonction de leur revenu PPA de 2008, les plus pauvres à gauche, de plus en plus riches en s'éloignant vers la droite), le haut de la trompe est gradué en centile (intervalle regroupant 1% de la population). L'axe vertical rend compte de la croissance en pourcentage du revenu réel PPA entre 1988 et 2008 pour chaque vingtile (et pour le centile le plus riche). Chaque point de la courbe associe un vingtile de revenu 2008 à un taux de croissance de ce même revenu entre 1988 et 2008. Les 5% à plus faible revenu (le point le plus à gauche) ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de l'ordre de 15% en 20 ans : pas génial (0,7% par an en moyenne)... surtout si l'on sait que cette population vit la grande pauvreté, avec un ou deux dollars PPA par jour. De l'autre côté du graphique, le 1% à plus haut revenu a vu son pouvoir d'achat augmenter de l'ordre de 65% en 20 ans, soit un taux moyen de croissance annuel de 2,5%. Mais le plus intéressant se passe entre ces deux extrêmes. A partir du vingtile 10 jusqu'au 55 le taux de croissance monte régulièrement sur le

dos puis la tête de l'éléphant, atteignant jusqu'à 75% en 20 ans (2,8% en moyenne annuelle) avant de redescendre gentiment le long de la tête de l'éléphant jusqu'à 60% pour le vingtile 70. Mais ensuite c'est la grande dégringolade le long de la trompe avant une remontée triomphale pour les plus riches qui bénéficient d'une confortable progression de 65% de leur pouvoir d'achat en 20 ans (dernier centile, le point en haut de la trompe ; l'avant dernier point de la trompe correspond aux 4 centiles précédents).

Derrière chaque point de la courbe vous pouvez trouver un américain du nord ou du sud, un européen, un Russe, un Chinois, ou un africain. Toutefois, pour chaque point précis de la courbe... vous avez plus de chances de trouvez l'un que l'autre. Par exemple, il est beaucoup plus probable de trouver un africain subsaharien dans le bas de la queue de l'éléphant que dans le haut de sa trompe ! Et ce que l'étude révèle, à travers ses dimensions régionales, ce sont de fortes concentrations régionales dans certaines zones de l'éléphant. L'Afrique subsaharienne tend à se localiser à gauche du graphique, sur la queue et le bas du dos. Les couches moyennes urbaines asiatiques, en travaillant dur, s'accrochent à la tête du pachyderme. Les classes moyennes nord américaines et européennes sont regroupées dans le bas de la trompe : position ambiguë, enviable en termes de niveau de pouvoir d'achat comparativement à l'ensemble du monde (sur l'axe horizontal), mais position décevante en termes d'évolution (sur l'axe vertical) d'un pouvoir d'achat qui semble n'avoir d'autre horizon que la stagnation. D'où le blues de sociétés occidentales qui se sentent condamnées à la stagnation alors que des anciens pauvres sont en train de les rattraper. Mais simultanément ces mêmes classes moyennes occidentales voient leur pouvoir d'achat effectif sauvegardé par la baisse des prix des biens manufacturés produits par de nouveaux riches à bas salaires ! Qui aurait pu penser que l'éléphant était un animal si compliqué !

L'éléphant illustre bien une relative réduction des inégalités de revenus entre pays. Mais ce dont l'éléphant ne rend pas compte, c'est de l'évolution de ces inégalités à l'intérieur des pays ou des grandes régions. Pour mesurer ces inégalités de revenus les économistes disposent d'un instrument confirmé, l'indice ou coefficient de Gini.

Table 3: Global and regional inequality							
	Benchmark year					1988-2008	1993-2008
	1988	1993	1998	2003	2008	change (%)	change (%)
Regional Gini indices (%)							
Mature economies	38.2	38.9	39.1	38.8	41.9	9.7	7.9
China	32.0	35.5	38.5	41.8	42.7	33.5	20.6
India	31.1	30.1	31.4	32.4	33.1	6.3	9.9
Other Asia	44.5	44.3	46.6	41.8	45.0	1.1	1.6
M. East & N. Africa	41.8	42.0	43.5	39.4			
Sub-Saharan Africa		53.5	52.1	56.5	58.3		9.0
L. America & Caribbean	52.7	54.6	56.5	55.7	52.8	0.3	-3.3
Russia, C. Asia, SE Europe		48.3	40.1	41.8	41.9		-13.3

Source : Lakner & Milanovic, The World Bank, 2013

Ce coefficient varie entre 0 et 1. Si tous les individus d'un pays disposaient d'un même revenu le coefficient serait de 0. Si un seul individu disposait de la totalité du revenu national le coefficient serait à 1. Autant dire que ces cas extrêmes sont sans portée pratique : les sociétés les plus égalitaires telles que les pays scandinaves se situent autour de 0,25, les sociétés les plus inégalitaires telles que des pays latino-américains (dont le Brésil) se situent autour de 0,6. Mais dans le cadre de notre raisonnement, l'intérêt est de voir comment ce coefficient a évolué pendant la période prise en compte par l'étude de la Banque Mondiale qui nous occupe ici. Le tableau ci-dessus extrait de cette même étude montre une tendance générale à l'augmentation des inégalités, particulièrement marquée pour la Chine qui passe de 32 en 1988 à 42,7 en 2008. Ainsi la mondialisation se caractérise par un double mouvement relativement aux inégalités de revenu : diminution des inégalités entre pays, augmentation à l'intérieur des pays (ou zones régionales).

2. Comprendre les dynamiques et les fractures de la mondialisation

Si l'éléphant de la mondialisation est une métaphore ardue, c'est peu dire des dynamiques sociétales à l'arrière plan du phénomène. Une lecture historique superficielle du phénomène pourrait conclure que la mondialisation est l'histoire de l'arroseur arrosé : des pays développés ont voulu exploiter les mains d'œuvres pauvres de pays en développement et ces derniers en ont profité pour s'enrichir en appauvrissant les couches populaires et les classes moyennes occidentales qui ont perdu leurs emplois les moins qualifiés. Mais c'est là une vision bien simpliste de l'histoire économique mondiale des dernières décennies que de raisonner en termes de pays gagnants ou perdants dans le processus de mondialisation. Dans chaque pays la mondialisation fait des perdants et des gagnants, des heureux et des malheureux, des vainqueurs et des vaincus. Essayez d'expliquer à un ouvrier américain de l'automobile qui a perdu son job au profit d'un ouvrier mexicain que la mondialisation c'est super... car ça lui permettrait d'acheter une voiture moins cher... s'il en avait les moyens : peine perdue. A l'inverse, face à l'ingénieur français expatrié à Honk Kong ou Los Angeles, qui a connu celle qui est devenue sa femme à l'occasion d'une année Erasmus à Londres ou à Dublin, dont les enfants sont déjà parfaitement bilingues (et commencent à bien maîtriser le mandarin ou l'espagnol)... essayez de lui faire dire qu'il faudrait revenir en arrière en matière d'échanges internationaux : il va vous rire au nez, alors qu'il vit dans la mondialisation comme un poisson dans l'eau... même s'il regrette la Sécurité sociale française ! Et ces expatriés français ne se comptent pas sur les doigts d'une main : plus de deux millions¹ !

La mondialisation est en elle-même un processus ancien, qui commence avec les Grandes Découvertes du XVI^e siècle et la Renaissance européenne. Après une phase de sommeil elle repart de plus belle au milieu du XIX^e siècle, jusqu'à la Première Guerre mondiale, reculant dans l'entre deux guerres, avant de repartir en flèche après la Deuxième Guerre mondiale. Chaque phase de cette mondialisation en général, mais tout particulièrement la phase actuelle, se situe au carrefour d'évolutions institutionnelles, technologiques et sociétales qui se sont développées et amplifiées en symbiose. La dimension institutionnelle de la phase actuelle recouvre la mise en place des grandes institutions internationales qu'ont été le GATT (puis l'OMC) et le FMI qui ont fourni les cadre normatifs du commerce et de l'investissement international. Mais si les institutions internationales ont défini un cadre macroéconomique à la mondialisation, celle-ci résulte dans ses dimensions concrètes de multiples décisions microéconomiques prises par des acteurs de l'économie réelle du secteur industriel d'abord mais aussi dans les services. Et l'ampleur de ces décisions mondialisantes n'est pas indépendante des évolutions technologiques : dans les transports (navigation maritime pour le fret, aérien pour les passagers et pour certains frets), dans la communication avec la diminution des coûts du téléphone et surtout la mise en place des réseaux internet

¹ Selon [une étude du Ministère des Affaires Etrangères](#) français, « Au 30 avril 2013, plus de 1 610 000 de nos ressortissants étaient inscrits au Registre mondial des Français établis hors de France, auxquels il faut ajouter les quelque 500 000 Français « non inscrits », signalés par les postes consulaires ». [A titre comparatif](#), il y avait en France au 1^{er} janvier 2014, d'après l'INSEE, 4,2 millions de personnes de nationalité étrangère.

(déterminants pour la mondialisation des services mais aussi l'organisation du travail et le contrôle qualité des productions délocalisées). La possibilité offerte de transporter sur longues distances des marchandises, des hommes, des informations à des coûts en forte baisse a radicalement modifié la géographie productive en quelques décennies, portant la nouvelle étape de la mondialisation à un niveau sans commune mesure avec l'étape du XIX^e siècle.

L'analyse des lignes de fracture qui traversent les sociétés face à la mondialisation est particulièrement complexe. Le fait que l'Organisation Mondiale du Commerce regroupe à ce jour 164 pays, et que les pays non encore membres ou en cours de négociations d'adhésion se comptent sur les doigts d'une main (dont la Corée du Nord), témoigne que quasiment tous les pays du monde trouvent un intérêt à participer au processus de libéralisation commerciale emblématique de la mondialisation. Toutefois, les négociations commerciales internationales sont particulièrement difficiles et le gel interminable du dernier cycle de négociation OMC (le Doha Round) rend compte de l'incapacité des pays à aller plus loin dans les négociations commerciales multilatérales. Les partisans du libre-échange ont cru pouvoir dépasser les freins à la libéralisation des échanges en se rabattant sur des accords géographiquement plus limités (du type CETA, accord UE-Canada, ou TAFTA, projet d'accord UE-USA), mais on touche aujourd'hui aux limites de ces négociations bilatérales avec des oppositions très fortes à ces accords bilatéraux.

Cette panne perceptible dans les processus de libéralisation commerciale internationale pourrait laisser penser que ces processus opposent des pays entre eux. Cette perception peut être alimentée par des oppositions bien visibles entre pays exportateurs de denrées agricoles non subventionnées (le groupe de Cairns) et pays subventionneurs (Union Européenne, Etats-Unis, Japon) ou entre pays exportateurs de services et pays souhaitant protéger leurs services encore en phase d'apprentissage. Mais les réalités des négociations commerciales internationales sont en fait beaucoup plus complexes. Si à un moment donné ce sont bien des Etats qui concluent ou ne concluent pas des négociations commerciales, à travers leurs positions ils ne font qu'exprimer des arbitrages entre des groupes sociaux aux intérêts divergents face aux processus de libéralisation commerciale internationale. Et c'est ainsi que les lignes de fracture dans les négociations commerciales internationales ne recouvrent pas tant des oppositions frontales entre des nations que des **divergences intersectorielles et intra-sectorielles**.

La ligne de fracture intersectorielle est classiquement celle qui oppose l'agriculture à l'industrie, même si aujourd'hui les lignes de fracture intersectorielles peuvent concerner aussi les services. L'archétype de cette ligne de fracture se retrouve bien sûr dans l'histoire britannique des premières décennies du XIX^e siècle, lorsque le monde agricole britannique, soucieux de préserver ses rentes fondées sur un prix élevé des céréales, s'opposait frontalement au monde industriel. Ce dernier promouvait l'idée du libre-échange, afin de pouvoir contenir les salaires grâce à des denrées agricoles importées à des prix plus avantageux et de pouvoir trouver de nouveaux débouchés extérieurs pour ses produits manufacturés. Au milieu du XIX^e siècle le monde industriel l'aura définitivement emporté sur le monde agricole avec l'instauration du libre-échange. Il faudra attendre l'entrée dans l'Union Européenne pour que cette agriculture retrouve une certaine forme de protection à

travers une politique agricole commune qui protège les agricultures européennes de la concurrence du grand large. Et aujourd'hui le Brexit, interprété à tort comme une aventure protectionniste, va à nouveau exposer l'agriculture britannique aux vents concurrentiels du grand large, fussent-ils habillés des oripeaux du Commonwealth ! Cette ligne de fracture intersectorielle agriculture / industrie est toujours et plus que jamais à l'œuvre, aussi bien :

- dans les négociations multilatérales de l'OMC (comme l'ont montré les dernières conférences ministérielles de l'OMC dans leurs tentatives malheureuses pour débloquer le cycle de négociations entamé en 2001 à Doha : plus de 15 ans déjà !)
- que dans les négociations bilatérales sur lesquelles les partisans de la libéralisation commerciale ont fini par reporter leurs espoirs, faute de perspectives multilatérales.

Ainsi les lignes de fracture intersectorielles sont incontournables pour une bonne compréhension des avancées et des blocages que peuvent rencontrer les négociations commerciales internationales. Mais il ne faudrait pas en déduire que les arbitrages des Etats pour déterminer leurs positions dans ces négociations ne prennent en compte que des fractures intersectorielles : ce serait beaucoup trop simple ! En effet, les lignes de fracture traversent les secteurs eux-mêmes, fondant ainsi des **fractures intra-sectorielles**. En matière industrielle les intérêts des industries intensives en main d'œuvre (notamment le textile et tout particulièrement la confection) et des industries de haute technologie sont loin d'être convergents. Toutefois, les processus de décomposition internationale des processus de production (au cœur de la troisième partie de cette chronique) surdéterminent les problématiques industrielles et rendent les raisonnements en termes de fractures intra-sectorielles moins opératoires. Par contre l'agriculture, de par la localisation précise de ses productions, non décomposables spatialement (on récolte là où l'on sème), relève pleinement de la problématique des contradictions intra-sectorielles. L'agriculture est rarement homogène dans ses intérêts face aux problématiques d'ouverture commerciale. Bien souvent un sous-secteur vivrier (céréaliier ou sucrier, par exemple) orienté sur le marché interne s'oppose à toute libéralisation qui viendrait concurrencer ses productions par des importations à prix plus bas que ses propres coûts de revient, tandis qu'un autre sous-secteur exportateur (de fruits et légumes par exemple) réclame une libéralisation des échanges qui lui ouvrirait de nouveaux débouchés : cette problématique est particulièrement pertinente dans l'analyse des accords commerciaux de pays en développement (on peut penser en particulier aux cas marocain, péruvien ou chilien) avec l'Europe et/ou les Etats-Unis. Mais cette dimension n'est pas totalement absente des accords entre pays développés : dans le monde agricole et agroalimentaire européen (et français en particulier) le CETA (accord UE-Canada, récemment signé mais pas encore ratifié) avantage les niches européennes protégées par 145 IGP (indication géographique de provenance, dont 30 françaises) désormais reconnues par le Canada, tandis qu'il désavantage la filière viande bovine européenne par une augmentation des quotas d'exportation en franchise de droits de douanes pour des viandes canadiennes. Avec cet exemple UE-Canada on touche du doigt la finesse de la désagrégation intra-sectorielle à laquelle il faut descendre pour comprendre les lignes de fracture : la filière bovine laitière est gagnante à travers les IGP fromages (Brie de Meaux, Camembert de Normandie, Cantal, Comté, Maroilles, Munster, Reblochon ; plus le Roquefort -lait de brebis- et le Chabichou du Poitou -lait de chèvre) tandis que la filière viande bovine est perdante à

travers les quotas exportateurs canadiens (60788 tonnes contre 7640 avant CETA). Une même vache européenne peut-être avantagée par le CETA durant sa vie en tant que laitière fromagère et désavantagée à son abattage en tant que viande de boucherie : le commerce international... c'est vachement compliqué !!! Mais, comme d'habitude, les gagnants ont le bonheur discret tandis que les perdants ont le malheur bruyant : on ne peut jamais mesurer les avantages d'un accord commercial à l'applaudimètre tandis qu'on peut en évaluer ses désavantages à l'intensité du chœur des pleureuses ! Mieux vaut le savoir avant de juger de l'intérêt des accords commerciaux internationaux.

Mais, quelles que soient les difficultés à de nouvelles avancées dans les négociations commerciales internationales, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et de voir le chemin parcouru au cours du demi-siècle passé : impressionnant ! Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le niveau moyen des droits de douanes des pays développés en ce qui concerne les produits manufacturés était de l'ordre de 40%. Après la mise en œuvre du dernier grand désarmement tarifaire multilatéral, issu de l'Uruguay Round de l'OMC (cycle de négociation ouvert en 1986 et finalisé en 1994, mise en œuvre étalée sur 10 ans) ces mêmes droits de douanes se retrouvent à 4%. Certes, il existe des pics tarifaires nettement plus élevés en matière industrielle, sans parler des droits agricoles qui peuvent atteindre et dépasser les 100%, sous réserve de quotas en franchise de droits (tels que ceux évoqués pour la viande bovine canadienne entrant en Europe) prévus dans des accords bilatéraux qui viennent amplifier les réductions tarifaires des accords multilatéraux de l'OMC. C'est dire qu'aujourd'hui il n'y a plus grand-chose à gratter en matière de réductions tarifaires. Dès lors les enjeux principaux des accords commerciaux ne concernent plus tant les droits de douanes que d'autres obstacles, non tarifaires, à l'échange international : le thème des normes devient omniprésent, chaque pays ou zone commerciale pouvant chercher à s'abriter derrière ses normes techniques pour freiner éventuellement des flux commerciaux que les droits résiduels ne peuvent plus bloquer. D'où l'attention portée par les accords de dernière génération à l'harmonisation des normes afin de créer de vastes marchés normativement homogènes permettant de conforter des économies d'échelle grâce à des productions standardisées échappant à des différenciations normatives nationales. Mais, un retour en arrière serait-il possible ? Les forces sociales impactées négativement par la mondialisation sont-elles susceptibles de se coaliser dans un nombre suffisant de pays pour faire reculer la libéralisation des échanges internationaux ? Une démondialisation est-elle concevable ou bien n'est-elle qu'un fantasme d'hommes politiques en mal d'électorat, lorgnant sur le bas de la trompe de notre éléphant favori ?

3. Les inerties de la mondialisation ou l'improbable démondialisation

La mondialisation est-elle réversible ? Le monde est-il démondialisable ? A priori, au vu de précédents historiques, la réponse semblerait pouvoir être positive. Mais après réflexion et prise en compte des spécificités des formes de la mondialisation actuelle, la réponse est plutôt négative... sauf à envisager une démondialisation sauvage entraînant une désorganisation profonde des filières productives et des pénuries durables, sans parler d'augmentation des chiffres du chômage et des réductions sévères des niveaux de vie.

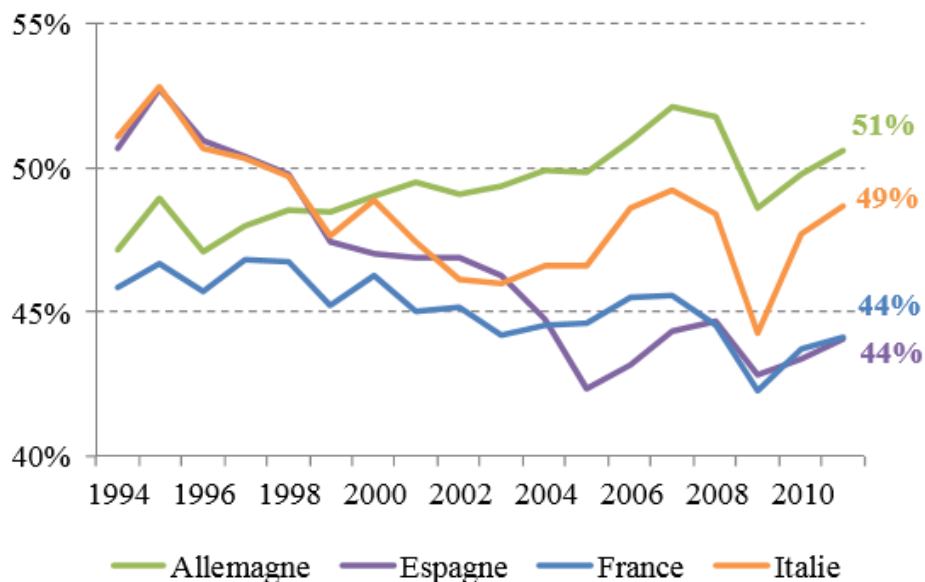
J'ai déjà écrit dans cette chronique que la mondialisation n'était pas un phénomène nouveau et que nous en étions actuellement à la troisième phase. Je ne vais pas vous dire le contraire maintenant. Néanmoins, il y a mondialisation... et mondialisation ! Car la phase actuelle n'a rien à voir avec la phase précédente : si la mondialisation de la fin du XIX^e siècle et des premières années du XX^e siècle (jusqu'en 1914), du fait de ses formes spécifiques, a été réversible, la mondialisation actuelle se caractérise par des modalités très différentes qui en font probablement un processus auto-entretenu, potentiellement irréversible et pourtant en perpétuel renouvellement. Et si la phase précédente n'a pas survécu à la Première Guerre mondiale... il n'est pas certain qu'une Troisième Guerre mondiale déboucherait sur la fin de la mondialisation actuelle, qu'elle ne ferait sans doute que renouveler dans ses modalités : toutefois, rassurez-vous, je ne souhaite pas qu'une Troisième Guerre mondiale éclate à la seule fin de vérifier ma théorie ! (On est là le cœur des problèmes épistémologiques des sciences sociales... qui n'ont pas le droit à l'expérimentation pour valider leurs théories, même si d'aucuns prétendent que l'économie est devenue une science expérimentale comme les autres !).

La mondialisation fin XIX^e début XX^e se fait dans le cadre institutionnel des premiers accords de libre-échange diminuant ou supprimant les droits de douane, et des relations commerciales au sein de grands empires coloniaux. Elle se traduit par des échanges commerciaux de matières premières et produits agricoles du Sud contre des produits manufacturés du Nord. Elle est financée par des investissements de portefeuille (de simples placements de l'épargne du Nord) dans des projets d'infrastructures dans les pays neufs (ports, chemins de fer, canaux... avec quelques scandales financiers et ruine des épargnants !). Mais si des marchandises sont échangées, leurs processus de production restent purement nationaux. Si des capitaux sont mobiles internationalement, tout comme la main d'œuvre avec les premières migrations de masse vers les pays neufs, par contre, les firmes manufacturières restent localisées dans leur pays d'origine. La valeur ajoutée d'un produit reste pleinement nationale, les échanges internationaux de produits industriels se concentrent sur des produits finis, il n'y a aucune décomposition internationale de leur production. Une telle mondialisation est réversible, et c'est bien ce qu'on a vu dans l'Entre-deux-guerres : il suffit d'augmenter les droits de douane et encore plus d'imposer des quotas d'importation pour réduire drastiquement les flux commerciaux internationaux. Ce type de démondialisation ne perturbe pas les chaînes productives, même si elle peut avoir des effets récessifs (par pertes de débouchés extérieurs), comme on l'a vu dans les années 30. Elle n'est pas économiquement optimale dans la mesure où elle remet en cause des phénomènes de spécialisation qui

accroissent la productivité (par économies d'échelles). Une telle démondialisation est pour autant concevable, même si elle pas forcément souhaitable du point de vue de l'optimum économique !

Le paysage productif mondial actuel est profondément différent. Depuis les années 60, de nouvelles réalités du commerce international se sont progressivement imposées. Au commerce interindustriel traditionnel (échange de biens très différents, par exemple du textile contre du vin, ou des voitures contre du bois) s'est rajouté un puissant commerce intra-branche par lequel deux pays s'échangent des biens plus ou moins similaires (éventuellement de gammes différentes) tels que des voitures contre des voitures (des Renault contre des Volkswagen) ou du vin de Bordeaux contre du vin australien, du Cognac contre du Whisky, des meubles en bois contre des meubles en métal ou en plastique. De plus le commerce international n'est plus seulement un commerce de biens finals (destinés à la consommation finale – biens de consommation, comme de l'électroménager – ou à l'investissement – biens d'équipement, comme des machines outils) mais très largement aussi un commerce de biens intermédiaires c'est-à-dire de biens qui vont entrer dans un nouveau processus productif par assemblage (automobile par exemple) ou vont connaître un nouveau stade de transformation (textile par exemple avec la succession fil / tissu / confection). Le graphique ci-dessous illustre la part des biens intermédiaires dans les importations de biens manufacturés de quatre pays européens : en 2011 autour de 50% pour l'Allemagne et l'Italie, 44% pour la France et l'Espagne.

Evolution de la part des biens intermédiaires dans les biens manufacturés importés (en %)



Source : Eurostat

Source : [Ministère des finances, Le chiffre du commerce extérieur, N°33 juillet 2012](#)

Une partie de ces importations de biens intermédiaires se fait dans le cadre d'un commerce intragroupe, c'est-à-dire entre filiales d'un même groupe, la filiale importatrice achetant à une filiale exportatrice : la mesure de ce commerce intragroupe est particulièrement compliquée, contrairement au commerce intrabranche (les données douanières ne se prêtant pas à l'identification d'opérations entre filiales d'un même groupe). Des enquêtes relativement anciennes l'estimaient à au moins un tiers du commerce mondial, largement dans le cadre de relations de sous-traitance internationale. Une enquête de l'INSEE donnait pour la France en 1999 un commerce intragroupe représentant 41% des exportations et 36% des importations de biens manufacturés. Le tableau ci-dessous fournit des données similaires pour les États-Unis et le Japon dans les années 90 (impossible de mettre la main sur des données plus récentes en quelques heures de recherche, si vous avez des données plus récentes... je suis preneur)

Tableau VI.2. **Importance des échanges intra-groupe pour les États-Unis et le Japon**

En proportion des échanges totaux de marchandises

	Exportations			Importations		
	1990	1999 ^a	Variation	1990	1999 ^a	Variation
États-Unis	32.8	36.2	3.4	43.7	39.4	-4.3
<i>dont :</i>						
Société mère située dans le pays	23.1	27.7	4.6	16.1	17.2	1.1
Société mère située à l'étranger	9.7	8.6	-1.1	27.6	22.2	-5.4
Japon	16.6	30.8	14.2	14.7	23.6	8.9
<i>dont :</i>						
Société mère située dans le pays	14.5	28.6	14.1	4.2	14.8	10.6
Société mère située à l'étranger	2.1	2.2	0.1	10.5	8.8	-1.7

a) Pour les États-Unis, les chiffres se rapportent à 1998 et non 1999.

Sources : Lowe (2001); ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie du Japon; calculs de l'OCDE.

Source : OCDE 2002

Derrière le commerce intragroupe se profile un autre phénomène qui différencie la mondialisation actuelle de la précédente : si des filiales de mêmes groupes font du commerce international entre elles, c'est bien parce que les groupes industriels sont devenus multinationaux à travers des flux massifs d'investissement direct à l'étranger (IDE) qui sont venus se surajouter à l'investissement de portefeuille de la période précédente ; ce dernier ne disparaissant pas, bien au contraire, ne serait-ce que pour financer les dettes des États. La différence fondamentale entre l'investissement direct et l'investissement de portefeuille tourne autour de la notion de contrôle : là où l'investissement de portefeuille vise un simple placement financier (notamment par les fonds de pensions) l'investissement direct vise à s'assurer la direction, ou au moins une participation à la direction de l'entité investie soit par rachat d'une unité étrangère préexistante soit par création d'une unité à l'étranger. En règle générale, sur les quarante ou cinquante dernières années, à l'échelle mondiale, le taux de croissance de l'IDE a été supérieur à celui du commerce international lui-même supérieur à celui du PIB.

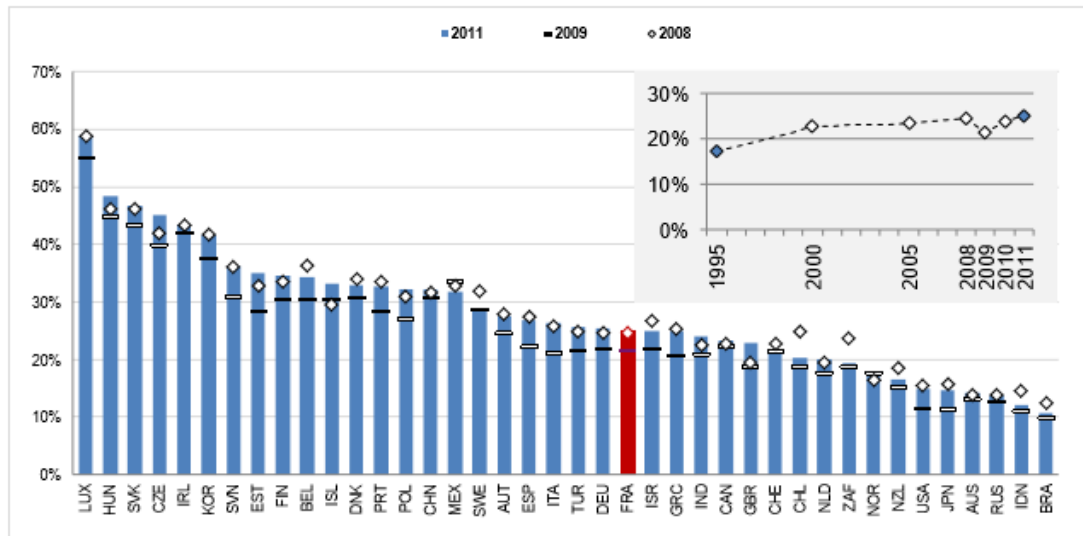
Tous ces phénomènes que nous venons d'évoquer (commerce de biens intermédiaires, commerce intragroupe, sous-traitance internationale, IDE) ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils ne sont que les facettes multiples d'un phénomène radicalement nouveau par rapport à la phase antérieure de la mondialisation et qui monte en puissance à partir des années 80 : la fragmentation ou décomposition internationale des processus productifs (DIPP) qui concerne tout particulièrement les biens manufacturés. En 1987, le Rapport sur le développement dans le monde (publication annuelle de la Banque Mondiale) illustre ses raisonnements sur les processus de division internationale du travail avec un schéma indiquant les pays de provenance des composants d'une Ford Escort vendue en Europe (montée à l'usine d'Halewood en Grande Bretagne ou de Sarrelouis en RFA) : vous pouvez visualiser ce schéma avec [ce lien \(en page 43 du document\)](#). Ce sont des centaines de composants qui sont assemblés, en provenance de 15 pays : Royaume-Uni, Suède, RFA, France, Pays-Bas, Belgique, Norvège, Danemark, Autriche, Espagne, Italie, Suisse, Canada, Etats-Unis, Japon. Lorsque la France importe une Ford Escort, elle importe des composants qu'elle a préalablement fabriqués et exportés : alternateurs, culasses, maître-cylindres, freins, revêtements sous caisse, joints d'étanchéité, butées d'embrayage... j'arrête là cette énumération qui comporte encore 16 items pour la France ! On pourrait aujourd'hui construire un même schéma avec votre smartphone chinois ou coréen, et vous vous apercevriez que tel ou tel composant vient d'un pays européen, des Etats-Unis, du Japon, ou d'autres pays asiatiques. Idem pour un Airbus ou un Boeing. C'est dire qu'aujourd'hui les appellations *Made in France* ou *Made in China* n'ont plus aucun sens pour beaucoup de produits manufacturés : seul le *Made in World* a un sens ! Et si vous vous êtes amusés à faire manger la soupe à votre enfant en lui disant « une cuillère pour papa, une cuillère pour maman, une cuillère pour ton frère... », dites-vous bien que quand vous achetez un produit manufacturé c'est une cuillère à soupe de valeur ajoutée pour les Etats-Unis, une louche pour la Chine, une petite cuillère pour la France... et à la fin du mois ou de l'année vous aurez nourri tous les pays de la planète... mais, simultanément, les étrangers auront largement nourri le vôtre ! C'est dire aussi que les chiffres bruts d'importations et d'exportations industrielles d'un pays n'ont plus grand sens. Certaines exportations d'un pays vont revenir dans ce même pays sous forme de composants d'un produit importé d'un pays étranger, ce qui signifie qu'une partie de valeur ajoutée du produit est d'origine nationale et non pas étrangère. Inversement la valeur ajoutée des biens exportés par un pays est pour partie étrangère. C'est pour cette raison que les économistes ont adopté un concept de chaînes de valeur mondiales et que les statisticiens s'efforcent de construire des indicateurs renseignant sur l'éclatement international de ces chaînes de valeur. L'OCDE et l'OMC ont ainsi publié graphiques et tableaux ventilant les pays en fonction des chiffres de valeur ajoutée nationale ou étrangère dans leur commerce extérieur. Par exemple, dans les données reproduites dans l'encadré en page suivante vous pourrez apprendre :

- que « le contenu étranger des exportations françaises a été porté à 25,1% en 2011 »,
- ou que « en 2011, la demande finale étrangère représentait près de la moitié de la valeur ajoutée nationale totale produite par le secteur manufacturier en France ».

Part de la valeur ajoutée étrangère et nationale dans les exportations

Le contenu étranger des exportations françaises a été porté à 25.1 % en 2011, après avoir atteint son niveau le plus bas (21.5 %) au plus fort de la crise, en 2009, et dépasse ainsi le précédent record enregistré avant la crise, en 2008 (24.7%) (graphique 1) ; il a augmenté de 7.8 points depuis 1995.

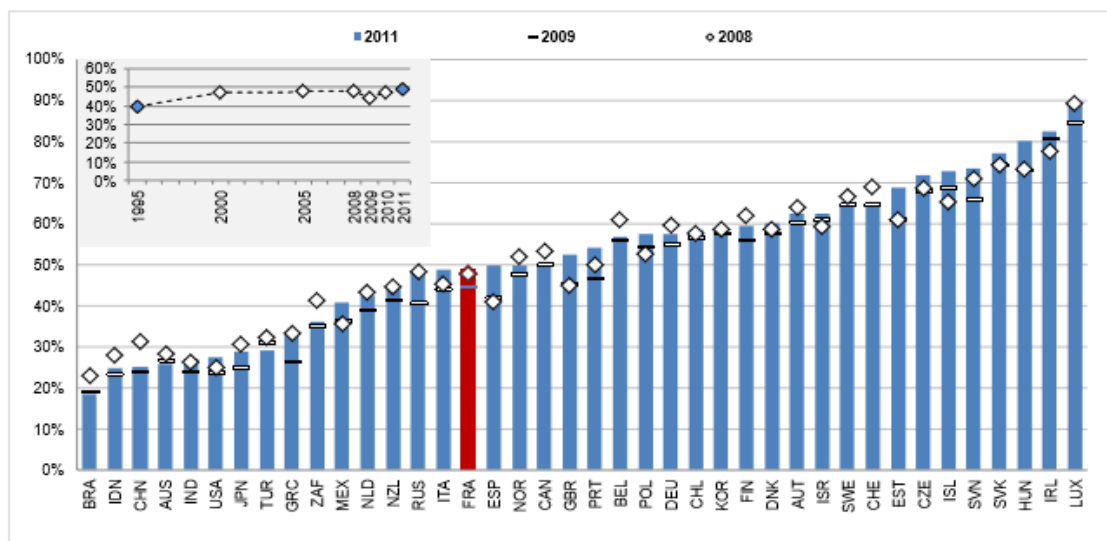
Graphique 1. Part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes par pays en %, 2008, 2009 et 2011 (encart à droite = série chronologique de la France)



Destination de la valeur ajoutée nationale produite en France

En 2011, la demande finale étrangère représentait près de la moitié (49.0 %) de la valeur ajoutée nationale totale produite par le secteur manufacturier en France, soit plus qu'en 2009 (44.6 %) et en 2008 (47.7 %) (graphique 5) ; ce pourcentage est également supérieur à la moyenne de l'OCDE (41.9 %).

Graphique 5. Part de la valeur ajoutée nationale du secteur manufacturier contenue dans la demande finale étrangère par pays en % de la valeur ajoutée totale du secteur manufacturier, 2008, 2009 et 2011 (encart à gauche = série chronologique de la France)



Note : La demande finale exclut les stocks : Voir aussi http://www.oecd.org/sti/ind/TIVA_2015_Guide_to_Country_Notes.pdf

Source : OCDE-OMC, Echanges en valeur ajoutée, 2015

A travers tous les éléments précédents je n'avais pas l'intention de faire de vous de grands spécialistes des statistiques du commerce international... ce que moi-même je ne suis pas ! Mais bien plutôt de vous faire comprendre que l'économie n'est plus simplement internationalisée mais mondialisée, quelle est devenue un vaste réseau de connexions multiples, un entrelacs de liens complexes, un patchwork d'activités interdépendantes dont les parties n'existent plus en dehors du tout, ce qui n'était pas le cas dans la phase précédente de la mondialisation. Dès lors, prétendre démondialiser ne peut être qu'un discours électoral oublié dès le lendemain de l'élection ou bien un acte suicidaire si le discours devait être suivi d'effet. Ainsi les citoyens qui croient en ces discours protectionnistes, s'ils devenaient majoritaires, amenant ainsi au pouvoir leurs leaders, risqueraient soit :

- d'être les cocus d'une farce électorale, fort heureusement pas mise en œuvre,
- soit d'être respectés dans leur choix mais néanmoins premières victimes d'une politique économique catastrophique, entraînant dans leur infortune, hélas, leurs compatriotes plus lucides.

Prendre des mesures protectionnistes non seulement entraînerait des représailles des partenaires (ce n'est pas une problématique nouvelle) mais en plus désorganiserait fortement et durablement les activités productives en modifiant brutalement les paramètres de la fragmentation internationale des processus productifs. Pour un pays comme la France, mettre en œuvre un programme de démondialisation cherchant à restaurer une économie nationale qui n'est plus qu'une illusion (au moins en matière industrielle) ne signifierait pas un million de chômeurs en moins dans les deux ans, mais plus probablement deux millions de chômeurs en plus ! Quant à compter sur les vieilles ficelles de la politique monétaire pour retrouver de la compétitivité (dévaluation, après sortie de l'Euro pour les pays concernés)... il ne faut pas trop y compter. L'imbrication des flux commerciaux entrant et sortant fait qu'en dévaluant vous payez plus cher tous les composants importés qui rentrent dans le coût final de vos exportations, mais aussi votre énergie importée et que vos entreprises vont être soumises à des revendications salariales d'autant plus fortes que la dévaluation génère une hausse générale des prix. Bref, pas grand chose à espérer du côté des dévaluations monétaires, sinon un appauvrissement des couches les plus fragiles !

Est-ce à dire qu'il n'y a rien à faire, qu'il faut subir la mondialisation dans ses pires dimensions (dumping fiscal, dumping social, spéculation financière portée à l'incandescence...) sans rien faire. Bien sûr que non. La mondialisation n'est pas figée, elle est en évolution permanente et c'est précisément sur cette évolution qu'il faut jouer, pas par des politiques unilatérales vouées à l'échec, car inacceptables par les partenaires, mais par la coopération internationale... sans naïveté et donc dans des affrontements maîtrisés. Ne nous faisons pas d'illusions, orienter l'évolution de la mondialisation dans un sens plus favorable aux peuples (donc vers une répartition de la valeur ajoutée moins inégalitaire) supposera de nouveaux Travaux d'Hercule... dont l'analyse relèvera inévitablement d'un autre numéro de cette lettre. Pas forcément le prochain numéro, mais cela reste à voir, en fonction des événements. Une seule chose est sûre et certaine : le prochain numéro sera celui du 10^e

anniversaire de cette lettre ! Aurais-je écrit le premier numéro (lu par une petite vingtaine de personnes à l'époque) si j'avais su que 10 ans plus tard j'y serais encore ?

J'achève ce numéro ce samedi 22 avril, veille du premier tour de l'élection présidentielle en France. Un lecteur de LA CRISE m'a écrit en janvier dernier (il se reconnaîtra !) : *Ferez-vous une étude économique comparée des propositions des futurs candidats à l'élection présidentielle, une fois bien sûr qu'ils seront connus et dans la mesure où ils proposent quelque chose ?*

Je ne lui ai pas répondu à l'époque, bien trop occupé par les cygnes noirs de Singapour puis par les koalas australiens qui observent les turpitudes humaines du haut de leurs eucalyptus ! Mais je me demande si finalement ce numéro n'est pas la meilleure réponse que je pouvais lui faire. Demain, bien sûr, je vais aller voter : je ne vous dirai pas pour qui... mais au moins après avoir lu ce numéro sur la mondialisation... vous savez pour qui je ne vais pas voter...et il s'agit d'un « qui » pluriel !

Portez-vous bien, et on se retrouvera à l'automne pour le N°38 des dix ans de LA CRISE.

Henri REGNAULT, le 22 avril 2017

henri.regnault@univ-pau.fr

Diffusion de LA CRISE : le compteur de LA CRISE était le 2 janvier 2017, avant la mise en ligne du N°36, à 66048 connexions. Il est ce 22 avril, avant la mise en ligne du N°37, à 79405 soit 13357 connexions depuis la dernière mise en ligne.

PS LA CRISE N°35 : Dans un PS au numéro précédent, je vous avais annoncé « A la demande du CIHEAM (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), j'ai rédigé à partir de [LA CRISE N°35](#) un article nettement plus académique (et presque politiquement correct !) sous le titre « Les révolutions agricoles entre écologie et économie ». Il devrait être mis en ligne, en accès libre, début janvier, dans le cadre de la *Watch Letter* N°38 du CIHEAM ». Le CIHEAM n'a finalement pas souhaité le publier: bizarre, bizarre, c'est bien la première fois qu'on me demande d'écrire un papier pour ne pas le publier ! Aurais-je proféré quelques grossièretés sans m'en rendre compte !!! Jugez-en par vous-mêmes, vous le trouverez ci-joint en Annexe. Il est par ailleurs déjà disponible en ligne sur le site de l'AFIA et sur le blog de Marcel Kuntz, avec les liens suivants :

http://www.informatique-agricole.org/gazette/Documents/Henri_Regnault_article_ecologie_economie.pdf
http://data.over-blog-kiwi.com/1/50/63/38/20170314/ob_b4e654_hr-article-ecologie-economie.pdf

et si vous préférez le lire en italien, c'est possible aussi, sur le blog Agrarian Sciences (traduction Alberto Guidorzi), avec le lien :

<https://agrariansciences.blogspot.it/2017/04/le-rivoluzione-agricole-tra-ecologia-ed.html>

Les révolutions agricoles entre écologie et économie

Henri Regnault

henri.regnault@univ-pau.fr

Professeur Emérite à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Centre d'Etudes sur l'Intégration et la Mondialisation, UQAM

Cet article a été rédigé en octobre 2016 à la demande d'une institution internationale agricole méditerranéenne, pour publication dans sa « Watch Letter ». Finalement cette institution n'a plus souhaité le publier. Je mets donc ce texte à la disposition de son lectorat potentiel dans les milieux académiques, professionnels, politiques et citoyens, sur tous les supports qui voudront bien l'héberger en le reproduisant dans son intégralité. Bonne lecture. HR, Mars 2017.

Toute agriculture s'inscrit dans un écosystème, dit-on. L'assertion n'est pas fausse... mais incomplète ! Car tout le problème de l'agriculture et des politiques agricoles est qu'elles relèvent d'un double paradigme écosystémique : un paradigme ECOlogique et un paradigme ECONomique. La difficulté pour la stabilité et la reproductibilité du système agricole est que les deux écosystèmes ne doivent pas diverger dans leurs durabilités respectives. Car si la durabilité de l'un est compromise, il y a peu de chance pour que la durabilité de l'autre soit assurée à moyen et long terme.

« Agroécologie » ou « agroéconomie territoriale durable »

Une fois conscients de la double nature écosystémique de l'activité agricole, nous devons nous interroger sur la pertinence des concepts dont nous disposons pour penser cette double dimension. Le concept d'agroécologie est très en vogue, à juste titre : le lien entre agronomie et écologie est central dans l'activité agricole, pour assurer sa pérennité en la préservant de tout dérèglement majeur au niveau des sols comme des systèmes hydriques ou encore des atteintes à une nécessaire biodiversité. Pour autant, le concept d'agroécologie n'est pas entièrement satisfaisant, à deux niveaux :

- au niveau le plus superficiel, il a le défaut d'être devenu, en France au moins, la « tarte à la crème » d'un discours politique bien pensant, voulant laisser espérer un avenir radieux aux agriculteurs tout en ménageant les susceptibilités des écologistes... mais on ne peut pas le reprocher au concept lui-même qui ne mérite pas un tel dévoiement !

- plus en profondeur, on peut lui reprocher de faire l'impasse sur la dimension économique des activités agricoles ou de la repousser en périphérie de la réflexion. Un perfectionnisme agroécologique qui ne mettrait pas au cœur de sa réflexion cette dimension économique est nécessairement destiné à rester une démarche marginale, de témoignage sur un monde tellement idéal qu'il en devient irréel.

Voilà pourquoi il semble préférable d'avancer un concept « d'agroéconomie territoriale durable » qui s'avère plus englobant de la totalité des dimensions et des impératifs de l'activité agricole : si l'agriculture a pour mission de nourrir durablement les populations, elle ne saurait le faire sans nourrir ses propres agriculteurs. Mais combien peut-elle et doit-elle en nourrir ? Sachant qu'elle doit le faire dans un état donné des sociétés humaines, caractérisé par de nombreuses interactions, via une double articulation :

- articulation des différents secteurs économiques entre eux, à travers laquelle l'agriculture nourrit les agents économiques des autres secteurs dans des conditions de coût de reproduction de la force de travail (le salaire standard) qui contribueront à déterminer la compétitivité de ces autres secteurs.

- articulation des agricultures des différents pays entre elles, à travers un régime complexe de spécialisations et d'échanges, lui-même négocié à l'échelle régionale ou mondiale, sous la contrainte des intérêts des autres secteurs de chaque pays et des rapports de force qui en résultent, déterminant les positionnements commerciaux des différentes nations.

Valeur ajoutée et filières agricoles

La question la plus importante aujourd'hui, en matière agricole, est assurément celle d'un revenu satisfaisant pour les agriculteurs et donc celle de l'accès à une part significative de la valeur ajoutée de la filière. Cet accès suppose, pour chaque agriculteur, de savoir s'insérer sur un itinéraire technique pertinent au sein d'une filière et d'un territoire donnés. Certaines filières (fruits et légumes, élevage et production laitière) peuvent se conjuguer selon deux modalités :

- une sous-filière courte qui va amener le produit au consommateur final avec peu d'échelons, le plus court étant l'agriculteur qui vend directement au consommateur final et empoche donc l'essentiel de la valeur ajoutée. Ce cas de figure ultra-court peut fonctionner sur les fruits et légumes. Mais d'autres filières un peu moins courtes existent avec un producteur (de porc par exemple, produisant son propre maïs) et un transformateur (charcutier) vendant directement au consommateur final qui détient les clefs de la valeur ajoutée en acceptant de payer un certain prix, dans le cadre d'un rapport qualité-prix qu'il estimera satisfaisant. Dans ce cas, le rapport de force entre le producteur et le transformateur peut être équilibré, chacun ayant besoin de l'autre, l'un pour écouler sa production et l'autre pour s'assurer une qualité indispensable de sa matière première. La mise en avant de caractéristiques spécifiques (composition nutritionnelle, qualité organoleptique) va être centrale dans la stratégie de cette filière courte. Pour autant que cette condition sera remplie, la question de la productivité de la filière et du coût de revient de l'agriculteur restera secondaire car la configuration de marché lui sera favorable, dans le cadre d'une production, d'une transformation et d'une consommation sur un territoire limité,
- une sous-filière longue qui va amener le produit au consommateur final avec un maximum d'échelons : agrofourniture le plus souvent contrôlée par quelques groupes industriels (un oligopole

de vendeurs), production agricole ou élevage de qualité standard par un grand nombre d'exploitants, achat et transformation par une industrie agroalimentaire très concentrée (un oligopsonne d'acheteurs) et parfois même un seul acheteur possible (monopsonne) sur un territoire donné, et enfin une grande distribution qui négocie âprement les prix avec l'industrie agroalimentaire. Coincé entre un oligopole de fournisseurs et un oligopsonne ou monopsonne d'acheteurs, eux-mêmes sous pression de la grande distribution, l'agriculteur lambda constitue alors malheureusement une volaille idéale pour se faire plumer la valeur ajoutée ! Dans une telle sous-filière, seuls les exploitants les plus performants, travaillant à grande échelle, avec les techniques les plus adaptées et les coûts de revient les plus bas peuvent prétendre à la durabilité de leur exploitation.

Les grandes productions agricoles (céréales, oléagineux/protéagineux, productions sucrières) relèvent d'une autre logique productive. Il n'y a pas de sous-filières, et pas de territoire limité de production associé à des consommateurs bien localisés. La production est mondiale, le prix aussi, et les cargaisons de ces denrées de base se transportent d'un bout à l'autre de la planète à des coûts très faibles. Sur ces grandes cultures, qui se déclinent en centaines de millions de tonnes, seule une agriculture hautement productive possède sans doute un avenir.

Est-ce à dire que ces grandes cultures, au nom de leur productivité, peuvent se permettre n'importe quoi, polluer sans limite le sol, l'eau et l'air et donc se situer dans un pur paradigme agroéconomique au détriment de toute considération agroécologique ? Bien sûr que non, car cela reviendrait à saper les bases écologiques sur lesquelles l'agriculture repose et donc à compromettre la durabilité économique de l'activité. On notera d'ailleurs, qu'au cours des deux dernières décennies, cette grande agriculture tend à modifier ses pratiques, dans le sens d'un meilleur bilan écologique. Et c'est là, pour comprendre les enjeux, qu'il faut en venir aux révolutions agricoles.

Les révolutions agricoles en perspective. (Regnault, 2012)

Avec l'introduction des nouveaux assolements, la Première Révolution agricole (XVIII^e siècle) peut être qualifiée d'écologiquement intensive, en plus d'être productivement positive. En faisant précéder la culture du blé par celle d'une légumineuse symbiotique (trèfle, luzerne) qui fixe l'azote de l'air dans le sol, elle permet de meilleurs rendements en blé l'année suivante. En cultivant des plantes fourragères, elle oblige à des sarclages qui vont nettoyer les sols des adventices indésirables. Grâce à ces cultures fourragères elle permet d'augmenter la taille du cheptel : plus d'alimentation pour les hommes, plus de fumures animales pour les sols.

La Deuxième Révolution agricole (milieu du XX^e siècle) présente un bilan beaucoup moins équilibré. Elle est productivement intensive... et fort heureusement d'ailleurs car la population mondiale s'accroît considérablement dans la seconde moitié du XX^e siècle, passant de 2,5 milliards en 1950 à 6 milliards en 2000. Par contre, elle est écologiquement problématique : ses itinéraires techniques, permis par la motorisation et la mécanisation, sont à l'origine de graves phénomènes d'érosion, d'utilisations sans discernement des produits de l'agrochimie (pesticides, engrais azotés) engendrant des pollutions des sols et des eaux, voire de l'air. De plus, l'agriculture issue de cette Deuxième Révolution est particulièrement gourmande en énergie fossile et donc émettrice de CO₂.

Il importe donc de corriger les dimensions négatives de cette Deuxième Révolution agricole, tout en maintenant l'effort productif afin de nourrir une population mondiale toujours croissante. Aucun

relâchement productif n'est donc envisageable, alors même que l'urbanisation grignote de bonnes terres agricoles et que la nécessité de garder de vastes espaces non cultivés, réservoirs de biodiversité, est de plus en plus perçue : produire plus dans ces conditions ne sera possible qu'en poursuivant l'augmentation des rendements. A partir de ce constat sur les deux premières révolutions agricoles, deux positions sont possibles :

- on retourne en arrière, dans une mythification d'une agriculture traditionnelle, inspirée de la Première Révolution additionnée d'un peu de mécanisation, en renonçant à tout intrant issu de l'agrochimie de synthèse et, bien sûr, à tout « monstre végétal » issu des biotechnologies... les fameux OGM ! (Organismes Génétiquement Modifiés). C'est l'orientation que retient la filière bio. Est-elle susceptible de nourrir 10 milliards d'humains en 2050 ? Il est possible d'en douter (Le Buanec 2012). Est-elle exempte de toute pollution ? Bien sûr que non. Si elle refuse les pesticides de synthèse, elle n'est pas exempte de pesticides...très loin de là! Elle surutilise des éléments chimiques fournis par la nature, comme le soufre, ou le cuivre qui s'accumule dans les sols. De plus, la culture bio présente de sérieux risques sanitaires pour le producteur et le consommateur (Seznec, 2016). A mes yeux d'économiste, l'agriculture bio n'a qu'un seul avantage : créer une niche, une différenciation marketing qui peut permettre à l'agriculteur de réaliser une valeur ajoutée et donc de se rémunérer, mais c'est tout autant possible dans le cadre d'une agriculture conventionnelle raisonnée en filière courte,
- on va de l'avant, en corrigeant les erreurs et en évitant les excès de la Deuxième Révolution et en mettant pleinement en œuvre les potentialités et perspectives ouvertes par les biotechnologies (Ricroch, 2011) et les nouvelles techniques agronomiques : diminution des intrants agrochimiques avec des OGM bien conçus et un ciblage précis de leur épandage grâce aux innovations technologiques de l'agriculture numérique, dont les nouvelles techniques d'imagerie disponibles (utilisation des drones notamment) ; promotion des techniques culturales simplifiées (moins de labours, utilisation du semis direct lorsque possible, diminution du nombre de passages des engins agricoles). C'est ça la Troisième Révolution agricole : encore faut-il tordre le cou à l'obscurantisme pour la mettre pleinement en œuvre et en tirer tous les bénéfices.

Peu importe qu'un OGM soit blanc ou noir... !

Face au mouvement antiscience qui se cache derrière une opposition radicale aux avancées agronomiques symbolisées par les OGM, il est difficile de s'empêcher de penser à la hargne des Gardes rouges envers tout ce que la Chine avait d'élites scientifiques et culturelles, combattant la « science bourgeoise » au nom de l'esprit prolétarien. Aujourd'hui, au nom de l'écologie pure et dure, c'est la biotechnologie qui se voit violemment contestée par une mouvance obscurantiste avec des méthodes qui n'ont rien à envier aux délinquants Gardes rouges. On peut donc se demander qui sera le Deng Xiaoping européen qui viendra nous délivrer de cette clique obscurantiste en imposant l'évidence que peu importe qu'un OGM soit blanc ou noir... pourvu qu'il nourrisse ou soigne l'humanité !

A travers le mouvement d'opposition aux OGM, nous ne sommes pas confrontés à une démarche réfléchie et documentée qui mettrait dans la balance des avantages et des inconvénients, des bénéfices et des coûts dont on pourrait débattre, mais à une démarche de rejet global, quasi métaphysique, d'inspiration créationniste. En effet, dans leur rejet radical, ces opposants semblent bien nous dire que les

plantes ont été créées pour toujours et qu'il n'appartient pas à l'homme de les modifier en y introduisant des gènes extérieurs (transgénèse) ou en les forçant à muter leur patrimoine génétique (mutagénèse), et a fortiori en jouant des nouveaux ciseaux génétiques (nouvelle technique d'édition du génome connue sous l'acronyme de CRISPR/CAS9) !

Mais peut-être faut-il craindre que les OGM puissent être nuisibles pour la santé humaine ? Et il est vrai qu'à l'origine poser cette question n'avait rien d'absurde. De même, rien ne dit qu'on ne s'apercevra pas un jour que tel ou tel OGM bien précis – mais pas les OGM en général - présente un risque allergique ou de troubles divers pour certains individus à sensibilité spécifique. Toutefois, aujourd'hui, avec plus de 20 ans de recul dans l'utilisation alimentaire des OGM, rien ne permet de penser que des OGM aux effets nutritionnels indésirables aient pu être commercialisés.

L'immense majorité des experts (indépendants de l'industrie semencière... faut-il le préciser) conclut à l'innocuité alimentaire des OGM actuellement sur le marché, ce que confirme un récent rapport de l'Académie Nationale des Sciences Américaines (National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2016).

En fait, aujourd'hui, il n'existe pas d'argument scientifique tangible pour s'opposer aux OGM. Par contre les arguments ne manquent pas pour en souligner le potentiel prometteur, aussi bien en matière de recherche médicale et d'applications thérapeutiques qu'en matière agronomique. Le réchauffement climatique est là : il faut à la fois en combattre les causes pour en limiter l'ampleur et simultanément apprendre à s'y adapter. L'adaptation de l'agriculture au réchauffement suppose une intense recherche variétale : l'avantage des biotechnologies est d'accélérer le processus de sélection de nouvelles variétés mieux adaptées à des températures plus élevées et à l'aridité croissante de certaines zones agricoles. De même, un des effets du réchauffement va être de rendre cultivables des régions septentrionales. Mais leurs conditions spécifiques d'ensoleillement et donc de photosynthèse supposent de disposer de variétés végétales à cycle végétatif court : là encore les biotechnologies vont être décisives pour sélectionner rapidement des variétés capables de déboucher sur une production végétale satisfaisante en quelques mois d'ensoleillement effectif.

Certains OGM présentent aussi l'avantage de permettre un moindre recours à des traitements chimiques, ce qui est un objectif important d'une agriculture écologiquement intensive préservant l'environnement. Le cas d'un OGM tel que le soja résistant au glyphosate (herbicide plus connu sous le nom commercial de Roundup) peut se discuter. On modifie l'utilisation d'herbicides, en remplaçant des désherbants sélectifs aux profils toxicologiques marqués et nécessitant plusieurs passages, par un désherbant non sélectif utilisable sur une culture dont la plante a été préalablement, par transgénèse, rendue insensible à ce désherbant systémique. Par contre le maïs Bt, autre OGM largement cultivé à l'échelle mondiale, présente l'immense avantage de ne plus avoir à être traité contre la pyrale ou la sésamie du maïs dans la mesure où la plante a appris à les détruire elle-même en les empoisonnant.

Développer ce type d'argumentation logique, pesant le pour et le contre, peut paraître en décalage vis-à-vis de l'opposition aux OGM : bien trop rationnel pour des esprits manichéens ! Quant aux hommes et femmes politiques qui font semblant d'ignorer un rapport risques / avantages très prometteur pour les biotechnologies... ils ont tout faux : d'une part ils encouragent des démarches anti-scientifiques, obscurantistes, et, d'autre part, ils entravent des recherches indispensables à la mise au point de variétés végétales susceptibles de contribuer à surmonter les défis alimentaires d'aujourd'hui et de demain.

Conclusion

Au terme de ce bref périple entre écologie et économie, on ne peut qu'insister sur l'importance de la thématique de la Troisième Révolution agricole, aussi bien à l'échelle mondiale qu'à celle d'un Bassin méditerranéen particulièrement concerné par la perspective du réchauffement climatique. En effet, face à cette perspective, l'agriculture est confrontée à un double défi :

- d'une part, repenser ses techniques agronomiques pour limiter ses émissions de carbone afin de contribuer à la lutte contre le réchauffement et en limiter l'ampleur,
- d'autre part, s'adapter à ce même réchauffement et à ses effets connexes (modification du régime des précipitations et aridité accrue dans certaines zones).

Relever ce double défi supposera à la fois d'optimiser l'utilisation des intrants et de disposer de variétés végétales adaptées aux modifications climatiques. La maîtrise des outils numériques et des biotechnologies sera décisive pour mener à bien cette double tâche.

Bibliographie

- Le Buanec B., 2012, *Le tout bio est-il possible ?*, Quae.
- National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine, 2016, *Genetically Engineered Crops: Experiences and Prospects*, National Academic Press.
- Regnault H., Arnauld de Sartre X., Regnault-Roger C., 2012, *Les révolutions agricoles en perspective*, France Agricole.
- Ricroch A., Dattée Y., Fellous M., 2011, *Biotechnologies végétales*, Vuibert-AFBV.
- Seznec E., 2016, *Traitements bio, toxiques naturellement*, UFC Que choisir.